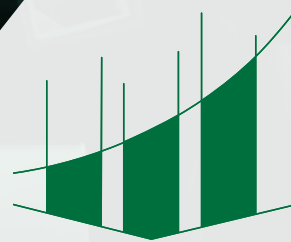


RAPPORT D'ACTIVITÉS

20 25



BCCA



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	P05
1. PERSPECTIVES ET DÉFIS	
1.1 Tendances clés et évolutions dans le secteur belge de la construction	P07
1.2 Transition du cadre réglementaire : implications pour le secteur et pour BCCA	P08
1.3 L'évolution du rôle de la certification dans un marché complexe et en mutation	P09
2. NOS RÉALISATIONS	
2.1 Un accompagnement aux secteurs innovants	P11
2.2 Événements professionnels	P22
3. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ	
3.1 BCCA en quelques chiffres	P27
3.2 Activités de certification et d'attestation - Résultats 2025	P28
4. NOTRE ORGANISATION	
4.1 Structure du Management	P35
4.2 Plateforme consultative	P37
4.3 Accréditation et notification	P38

AVANT-PROPOS

L'année 2025 restera comme une année charnière, non seulement pour le secteur de la construction, mais aussi pour BCCA. Dans un environnement marqué par une stabilisation à un niveau d'activité plus faible et par une complexité croissante, nous avons fait le choix clair de nous transformer pour rester pleinement pertinents et utiles à l'ensemble de nos parties prenantes.

Cette transformation n'est pas une réponse conjoncturelle. Elle s'inscrit dans une évolution structurelle du secteur, où la création de valeur ne repose plus uniquement sur le volume ou la conformité, mais sur la fiabilité, la transparence et la démonstration des performances dans la durée. Dans ce contexte, la certification et l'agrément technique deviennent des leviers stratégiques, au service de la confiance et de la prise de décision.

Chez BCCA, nous avons pleinement embrassé cette évolution. Notre ambition est de renforcer notre rôle de facilitateur et de partenaire, en développant une offre de services intégrée qui relie expertise technique, exigences réglementaires et gestion des données. Cette orientation se traduit concrètement par une accélération de notre digitalisation, par l'intégration de nouveaux services et par une attention constante portée à la réduction des délais et à la qualité de nos prestations.

Mais au cœur de cette transformation, il y a avant tout des femmes et des hommes. L'expertise de nos collaborateurs constitue notre première force. Ingénieurs, architectes, scientifiques, auditeurs, experts sectoriels : tous contribuent, au quotidien, à traduire la complexité en solutions concrètes et fiables pour nos clients. Leur engagement, leur rigueur et leur capacité d'adaptation sont essentiels pour accompagner un secteur en mutation rapide et soutenir l'innovation sans jamais compromettre la qualité et la sécurité.

Nous tenons également à saluer l'ensemble des experts externes, partenaires et membres de nos commissions, qui participent activement à la construction d'un cadre de qualité robuste et évolutif. Leur contribution est précieuse pour garantir la pertinence, la crédibilité et l'indépendance de nos activités.

Enfin, nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères à toutes les équipes de BCCA. Dans un contexte exigeant, vous avez su faire preuve d'engagement, de professionnalisme et d'esprit d'innovation. Grâce à vous, BCCA continue de jouer un rôle clé dans le développement d'un secteur de la construction plus fiable, plus durable et tourné vers l'avenir. Plus que jamais, nous restons déterminés à accompagner cette transition, aux côtés de nos clients et partenaires, en faisant de la qualité et de la confiance les fondements de la création de valeur.



Bernard Heiderscheidt
Président du Conseil
d'Administration



Olivier Delbrouck
Administrateur Délégué



Notre ambition est de renforcer notre rôle de facilitateur et de partenaire, en développant une offre de services intégrée.



1. PERSPECTIVES ET DÉFIS

VERS UN NOUVEL ÉQUILIBRE ENTRE FIABILITÉ, COMPLEXITÉ ET CRÉATION DE VALEUR

En 2025, le secteur de la construction ne suit pas dans un cycle conjoncturel classique, mais connaît une véritable transition structurelle. Alors que l'activité reposait auparavant essentiellement sur le volume et la conformité technique, elle se concentre aujourd'hui davantage sur la fiabilité, la transparence et des performances démontrables tout au long du cycle de vie.

Dans un contexte de complexité croissante et de pression économique, le besoin de repères s'accroît. La certification et l'évaluation

technique évoluent ainsi de simples instruments de contrôle vers de véritables leviers stratégiques qui créent la confiance, soutiennent les décisions et facilitent l'accès au marché.

Pour BCCA, cela implique un choix clair : **accompagner activement** cette transition en reliant expertise, données et réglementation dans des **services intégrés**. De cette manière, nous contribuons à un secteur où l'innovation reste possible, sans compromettre la qualité, la sécurité et la crédibilité.

1.1 TENDANCES CLÉS ET ÉVOLUTIONS DANS LE SECTEUR BELGE DE LA CONSTRUCTION

Après une année 2024 difficile, marquée par une baisse nette de l'activité et un premier choc dans le secteur, l'année 2025 laissait espérer une reprise progressive. En pratique, ce redressement ne s'est pas matérialisé : 2025 a plutôt été une année de **stabilisation** à un niveau relativement bas, sur l'activité restant sous pression.

Dans le même temps, plusieurs tendances structurelles visibles en 2024 se confirment et se renforcent. Le secteur poursuit sa transformation sous l'influence de la réglementation européenne et nationale, des **attentes changeantes en matière de logement et de construction**, ainsi que d'un accent croissant sur la **durabilité**. La rénovation énergétique demeure un moteur important, tandis que l'**industrialisation** et la **préfabrication** progressent pour améliorer la qualité et maîtriser les coûts. La **digitalisation** joue un rôle d'accélérateur pour gagner en efficacité.

Le contexte belge montre également des évolutions claires. La construction résidentielle neuve reste faible, tandis que les activités de **rénovation** stabilisent le marché. Les travaux d'infrastructure et les investissements publics

forment un pilier essentiel pour maintenir l'activité sectorielle, compensant partiellement le recul d'autres segments.

Le secteur fait aussi face à une **complexité croissante** : réglementations plus strictes, exigences accrues en matière de durabilité et de traçabilité, procédures de délivrance des permis plus longues. Cette complexité accrue signifie que les décisions ne reposent plus uniquement sur la conformité technique, mais aussi sur des critères plus larges de performance et de durabilité.

Pour BCCA, cette réalité est double : d'une part, les activités classiques basées sur le volume sont sous pression ; d'autre part, la demande augmente pour des services qui étayent mieux les performances techniques, la durabilité, la circularité et la conformité et qui **aident les entreprises à se différencier dans un marché plus difficile et plus complexe**.

1.2 TRANSITION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE : IMPLICATIONS POUR LE SECTEUR ET POUR BCCA

Les évolutions du marché sont renforcées par un cadre réglementaire en profonde transformation. L'année 2025 marque la transition vers un cadre européen renouvelé pour les produits de construction. Après la publication du **nouveau Construction Products Regulation (CPR) fin 2024** et son entrée en vigueur partielle début 2025, le secteur se trouve, fin 2025 dans une phase transitoire. La mise en œuvre du CPR 2024 se poursuit encore et **la plupart des obligations seront introduites progressivement à partir de 2026.**

Le CPR 2024 introduit une approche plus large de la performance et de la conformité, intégrant durabilité, circularité, digitalisation et traçabilité. Le développement du CPR Acquis joue un rôle central dans cette évolution, adaptant les spécifications techniques et les méthodes d'évaluation aux nouveaux objectifs européens.

IMPACTS DES TRANSFORMATIONS DU CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LE SECTEUR

En parallèle, d'autres évolutions réglementaires contribuent à transformer le paysage : **révision de la directive EPBD, nouvelles initiatives en matière d'écoconception, mise en avant de l'analyse du cycle de vie, de la qualité des données et de la performance énergétique.** Cela augmente la

complexité pour le secteur, mais accentue aussi le besoin d'interprétation claire et fiable.

Dans ce contexte, **BCCA joue ici un rôle actif. En participant au CPR Acquis** et à des groupes d'experts européens, nous contribuons à la définition des nouveaux cadres d'évaluation et pouvons traduire rapidement les exigences à venir pour nos clients. Les connaissances acquises sont partagées de manière proactive afin d'aider les entreprises à anticiper les changements.

Ces évolutions entraînent un passage vers un système plus dynamique, et plus axé sur les données, dans lequel l'échange d'informations, la transparence et la prise en compte du cycle de vie occupent une place centrale. Des outils comme le Digital Product Passport (DPP) y joueront un rôle clé. **BCCA adapte ses services pour préparer ses clients — et elle-même — à cette nouvelle réalité.**

IMPACT DU NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR BCCA

Dans ce contexte, notre rôle de facilitateur se voit en effet renforcé et le simple rôle d'évaluateur évolue vers un **rôle de partenaire** qui traduit la réglementation en solutions pratiques et tournées vers l'avenir pour le secteur.

1.3 L'ÉVOLUTION DU RÔLE DE LA CERTIFICATION DANS UN MARCHÉ COMPLEXE ET EN MUTATION

Dans un marché qui n'est pas en croissance, marqué par une complexité croissante et une pression sur les marges, la certification volontaire s'impose de plus en plus comme un instrument essentiel. Alors que la réglementation fixe des exigences minimales, **la certification permet de rendre visibles la qualité, la fiabilité et la durabilité, et permet dès lors de se distinguer.**

La demande de certification augmente surtout dans les domaines où la réglementation est encore en cours d'élaboration ou où l'innovation évolue rapidement. Cela vaut notamment pour **les matériaux circulaires, les solutions d'adaptation au changement climatique, la performance énergétique et la qualité de l'air intérieur.** Par ailleurs, la demande de **certification des processus de construction**, toujours plus complexes et industrialisés, est également en hausse. Cette industrialisation se traduit par des délais d'exécution plus courts et une meilleure prévisibilité des processus, une évolution que notre certification soutient activement.

LA PLUS-VALUE DE LA CERTIFICATION VOLONTAIRE

Grâce à la certification, des produits et processus complexes deviennent plus **transparents et compréhensibles** pour le client final, ce qui lui facilite la prise de décision. Parallèlement, la certification permet à nos clients de ne pas devoir démontrer ou défendre à chaque fois, en partant de zéro, la valeur et les performances de leurs produits, mais de s'appuyer sur un cadre de référence reconnu et fiable. Dans un contexte de marché plus difficile, la certification contribue en outre à **instaurer la confiance, à limiter les risques et à objectiver les discussions commerciales.**

Parallèlement, le marché s'oriente vers des **services intégrés.** BCCA s'engage résolument dans cette voie. La combinaison de la certification, de l'attestation, des tests, des services liés aux données numériques, avec une évolution claire vers un **one-stop-shop.** En intégrant explicitement les tests dans notre offre, nous construisons

de manière ciblée un point de contact unique pour nos clients dans un environnement de plus en plus complexe. En même temps, nous nous efforçons de **réduire considérablement les délais de certification**, afin de pouvoir répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins du marché.

Les initiatives en matière de **digitalisation, de gestion des données, d'optimisation des processus et de nouvelles formes d'audit** constituent une base essentielle pour ces évolutions. Elles permettent de travailler plus vite, plus efficacement, d'une manière plus axée sur les données et de mieux répondre à l'évolution des attentes du secteur.

La certification volontaire devient ainsi non seulement un instrument de conformité, mais un levier d'innovation et de création de valeur.

Pour BCCA, la mission est claire : développer davantage une plateforme de services intégrée qui unit technique, réglementation et gestion de données et contribue à un secteur de la construction durable et tourné vers l'avenir.

**BCCA ADAPTE SES SERVICES
POUR PRÉPARER SES CLIENTS — ET ELLE-MÊME
— À CETTE NOUVELLE RÉALITÉ.**



2.

NOS REALISATIONS

2.1 UN ACCOMPAGNEMENT AUX SECTEURS INNOVANTS

Comme déjà évoqué, l'année 2025 marque la **transition vers un cadre européen renouvelé pour les produits de construction (CPR 2024)**. BCCA est particulièrement active sur ce sujet au travers de sa participation au CPR Acquis et à différents groupes d'experts européens. Grâce à cette participation, nous contribuons non seulement à la définition des nouveaux cadres d'évaluation mais nous pouvons également traduire rapidement les exigences à venir pour nos clients.

Les connaissances acquises dans ce contexte renforcent encore **l'expertise de nos ingénieurs, architectes ou scientifiques** qui mettent leurs compétences au service des entreprises pour anticiper les changements et répondre aux attentes.

BCCA s'adapte et revoit dans cesse son modèle afin qu'il réponde toujours mieux aux évolutions du secteur de la construction et aux demandes des différentes parties prenantes.

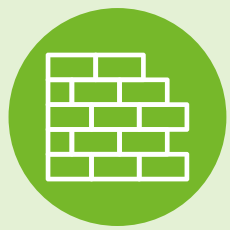
Grâce à son expertise et à son impartialité, la participation de BCCA assure aux différents acteurs de la construction que les solutions proposées atteignent les objectifs visés. Dans un monde où l'innovation est devenu le modèle courant, cette notion d'**expertise et d'impartialité devient également un gage de sécurité**.

Les sujets de **durabilité** font déjà partie intégrante des services de BCCA et représentent pas moins de **30% du chiffre d'affaires 2025**.

Les réponses concrètes aux nouvelles attentes ou la manière dont ces réponses prennent forme sont illustrées dans les pages qui suivent au travers d'exemples tirés de quelques secteurs clés.



NOUVELLES
TENDANCES
- RÉPONSES
ADAPTÉES

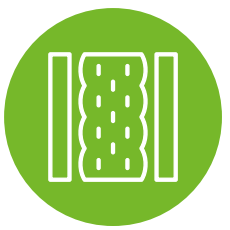


LE SECTEUR DE LA MAÇONNERIE ET DES BRIQUES

Pour les maçonneries, l'année 2025 a été le témoin de la publication de nouveaux ATG sur des éléments de maçonnerie innovants qui visent à réduire l'impact environnemental des bâtiments.

D'une part, 2 ATG ont été publiés concernant des éléments dont le processus de production permet d'enfermer du CO₂. D'autre part, le secteur peut à présent compter sur une nouvelle solution pour assurer la continuité de l'enveloppe thermique du bâtiment grâce à un ATG supplémentaire sur un élément d'assise isolant tel qu'il en existe déjà.

D'un point de vue certification et le cadre sur lequel la certification se base, les changements initiés par le CPR 2024 et les discussions dans le cadre du CPR-Acquis se sont poursuivis en 2025. BCCA y participe activement, tant au niveau des commissions normatives pour la maçonnerie (**CEN TC 125 et NBN E 125**) que dans le cadre des groupes d'experts pour le CPR-Acquis. Notre présence est essentielle afin de pouvoir suivre les évolutions telles que le recyclage des produits ou leur réutilisation.



LE SECTEUR DES MATÉRIAUX ET SYSTÈMES D'ISOLATION

LA CIRCULARITÉ AU CENTRE DES ATTENTIONS

La gestion des déchets de laine minérale, notamment issus de la déconstruction de bâtiments ou du démantèlement d'équipements industriels, représente un défi majeur. Une mauvaise gestion peut entraîner des risques pour la santé et une non-conformité réglementaire.

Les produits en laine minérale, bien que largement utilisés, doivent respecter des normes de sécurité européennes strictes selon le Règlement (CE) No 1272/2008 - Note Q pour éviter d'être classés comme cancérogènes.

Pour aider les entreprises à gérer ces risques, BCCA, en collaboration avec l'EUCB, a mis au point un **nouvel outil**. BCCA fournit une attestation qui comprend une évaluation du rapport d'analyse d'une fibre dans le but de confirmer éventuellement que les résultats de l'analyse chimique de l'échantillon testé se situent dans la gamme chimique d'au moins une fibre de référence de l'EUCB. Ceci confirmant l'absence de risque pour la santé.



Les réglementations relatives à la mise en décharge de la laine minérale devraient devenir plus strictes en Europe dans les années à venir. Dans ce contexte, ce nouvel outil d'évaluation devrait répondre à une demande croissante de confirmations.

L'ISOLATION, UN SECTEUR À LA POINTE DE LA DURABILITÉ

BCCA suit de près les évolutions en matière d'innovation produit, de normalisation nationale et internationale, de nouvelles applications et des besoins du marché. Sur cette base, les **règlements de certification** sont régulièrement mis à jour. En 2025, l'usage de **matières premières recyclées** a poursuivi sa progression, et les règlements de certification ont été adaptés à cette évolution.

Après avoir signé en 2024 le **"Climate Protocol"** lancé par Embuild Vlaanderen et Buildwise, BCCA a entrepris les démarches nécessaires pour pouvoir délivrer des **ATG avec certification** pour les matériaux isolants s'inscrivant dans cette logique.

En 2025, une attention particulière a été portée aux ATG avec certification pour les **matériaux isolants biosourcés**. BCCA a participé à une table ronde organisée par l'UBAtc et intitulée « *Vers un terrain de jeu équitable pour l'isolation biosourcée* ». Un large panel d'acteurs a été réuni afin d'échanger, en toute transparence, leurs points de vue, expériences et visions autour des critères d'acceptation par le marché des isolants biosourcés.

LES CERTIFICATIONS À PORTÉE INTERNATIONALE

Pour plusieurs types d'isolants, le **marquage CE** est obligatoire. Le fabricant détermine le niveau **AVCP (Assessment and Verification of Constancy of Performance)** en fonction du comportement au feu de ses produits. Dans ce cadre, BCCA est reconnue en tant qu'**organisme notifié AVCP1** pour une large série de normes européennes harmonisées relatives aux produits d'isolation thermique.

BCCA suit de près les évolutions dans ce domaine, notamment en participant activement aux réunions du groupe d'experts **CPR Technical Acquis** pour les produits d'isolation thermique, ainsi qu'au **Sector Group 19 of Notified Body's** dédié à ces matériaux.

Outre les ATG belges avec certification et les certifications liées au marquage CE, les fabricants d'isolants expriment également une demande pour le **label de qualité européen volontaire CEN Keymark**.

Ce label porte sur la certification de produits isolants (et non sur les applications) selon une norme produit européenne harmonisée, par un organisme tiers indépendant appelé *empowered certification body*.

En 2025, environ **160 produits isolants manufacturés** étaient certifiés CEN Keymark par BCCA.

SYSTÈME D'ISOLATION DES SOLS PAR PROJECTION DE POLYURÉTHANE, RÉALISÉE IN SITU

Ce système d'isolation évolue et contenait en 2025 :

- **3 ATG valides avec certification** pour des systèmes d'isolation de sols en PUR projeté in situ utilisant un agent gonflant HFO,
- **3 certificats de matières premières BCCA** valides pour les matières premières utilisées dans ces systèmes d'isolation,
- **7 certificats ATG pour installateurs**, reconnus par le détenteur de l'ATG pour l'application du système d'isolation en PUR projeté in situ et certifiés par BCCA.

Les **performances mentionnées dans les ATG avec certification** pour les systèmes de sols

en PUR projeté in situ ne sont valables **que si la mise en œuvre est réalisée par des installateurs certifiés**, et uniquement pour le système d'isolation tel qu'il est appliqué **directement sur chantier**. Cette approche garantit une **confiance totale** dans les performances décrites dans l'ATG.

En 2025, on comptait également **4 certificats CEN Keymark valides** pour des systèmes de sols en PUR projeté in situ utilisant un agent gonflant HFO. En complément, des prestations ont été réalisées en tant que **tiers indépendant** pour des contrôles (in situ) dans le cadre des **Avis Techniques** relatifs à ces systèmes.

POST-ISOLATION DES MURS CREUX, IN SITU

Le **cadre de qualité « post-isolation des murs creux » développé par BCCA** repose notamment sur la **STS 71-1**, publiée par le SPF Économie. En 2025, plusieurs groupes de travail ont été organisés pour réviser cette STS 71-1 (version 2012), et une nouvelle version a été publiée en octobre 2025 par le SPF Économie. Peu de modifications majeures ont été introduites, si ce n'est une nouvelle exigence relative au **comportement d'absorption d'eau des produits MW**, à plus long terme et en conditions alcalines.



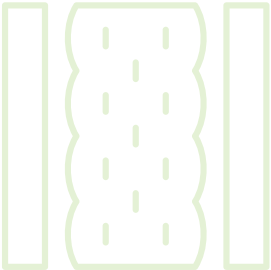
Depuis le lancement du cadre de qualité de BCCA, en mars 2012, jusqu'au **31/12/2025, 148 036 travaux de post-isolation** ont été réalisés par des installateurs certifiés par BCCA, représentant une surface totale d'environ **18 008 222 m²** de façades isolées.

En **2025**, le secteur a toutefois dû faire face à une **forte baisse des demandes de particuliers**, entraînant une diminution d'environ **29%** du nombre d'exécutions par rapport à l'année précédente. Pour **2026**, une nouvelle baisse est attendue en raison de la suppression des primes pour les habitants/propriétaires disposant de revenus plus élevés, décidée par le Gouvernement flamand. Malgré l'arrêt des primes, la nécessité d'isoler un bâti à la performance énergétique insuffisante reste une nécessité et la hausse régulière des prix de l'énergie renforce encore le besoin de se protéger non seulement du chaud et du froid mais aussi des coûts de chauffage exorbitants.

UNE OFFRE INTÉGRÉE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ET DE LA SATISFACTION CLIENT

Dans le domaine de l'isolation, les auditeurs de BCCA disposent d'une expertise reconnue leur permettant de mener, de manière coordonnée, l'ensemble des activités de certification liées à l'**ATG, au marquage CE, au CEN Keymark et à l'EUCEB**. Leur parfaite maîtrise des exigences propres à chaque schéma de certification garantit une exécution optimale et particulièrement efficace des audits et processus de certification pour les fabricants.

Cette approche intégrée se traduit par des gains significatifs, tant en termes de durée des audits que de coûts liés aux essais, tout en assurant un service performant pleinement aligné sur les attentes des clients.



LE SECTEUR DES TOITURES

En 2025, les développements initiés au cours des années précédentes se sont poursuivis sans relâche et plusieurs nouveaux projets ont été lancés. Ceux-ci concernent presque tous les agréments techniques ATG et se concentrent sur les points suivants.

BCCA participe activement au projet d'optimisation et de numérisation des agréments technique ATG mené par l'UBAtc.

Ces évolutions conduiront à un domaine d'application plus large et à une meilleure adéquation de l'ATG aux besoins du **secteur de la construction, qui connaît une transformation profonde et une rapide évolution.**

RÉVISION DES PERFORMANCES DE RÉSISTANCE AU VENT DES SYSTÈMES D'ÉTANCHÉITÉ POUR TOITURES PLATES

Cette révision concerne :

- les **systèmes collés** (EN 17686), pour lesquels les premières étapes ont été franchies vers une traduction de la nouvelle norme dans une directive UBAtc adaptée ;
- les **systèmes fixés mécaniquement** (EN 16002), pour lesquels les règles d'extrapolation décrites dans la CEN/TS 17659 doivent encore être confrontées aux principes usuels des ATG.



MONTÉE EN PUISSANCE DES TOITURES MULTIFONCTIONNELLES / TOITURES CLIMATIQUES

Ce concept prend de plus en plus d'importance dans le secteur des toitures et offre des avantages importants par rapport aux toitures plates classiques :

- **Biodiversité (toitures vertes)** : amélioration du confort thermique, augmentation de la valeur écologique, réduction de l'effet d'îlot de chaleur...
- **Gestion de l'eau (toitures bleues)** : rétention / tamponnement des eaux pluviales pour réduire le risque d'inondation, possibilité d'irrigation pour des toitures végétalisées...
- **Production d'énergie (toitures jaunes)** : possibilité d'ajouter des systèmes de production d'énergie renouvelable (panneaux solaires...).
- **Recréation (toitures rouges)** : usage du toit pour des activités fonctionnelles ou récréatives (terrasse, détente, parking...).

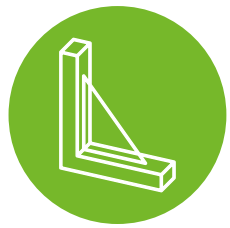
BCCA participe activement à divers projets visant à définir des **codes de bonne pratique, des solutions innovantes et des exigences techniques minimales**, en collaboration avec les différents acteurs du secteur. Une question centrale est de déterminer comment intégrer ces nouveaux concepts dans les ATG.

CIRCULARITÉ DES PRODUITS ET DES SYSTÈMES

Cela inclut l'utilisation de matériaux recyclés, la réutilisation de produits, la démontabilité des étanchéités de toiture, la construction modulaire, etc. En **2026**, ces thématiques seront encore renforcées. De nombreux produits relèvent déjà de la circularité, mais cela n'apparaît pas encore clairement dans les ATG. Le défi consiste à qualifier ces aspects et à développer des **outils de vérification adaptés** pour permettre la certification des dimensions circulaires (durabilité, impact...).

MARQUAGE CE

Dans un marché stable, BCCA poursuit ses activités tout en répondant à une demande croissante pour le **marquage CE**, notamment chez les *rebranding manufacturers* et dans le contexte des changements liés à l'introduction du nouveau **CPR**.



LE SECTEUR DES FAÇADES – LES MENUISERIES EXTÉRIEURES

LES MENUISERIES EXTÉRIEURES

En mars 2025, la certification **Menuiserie durable v2.0** a été officiellement lancée lors d'un événement sectoriel réunissant de nombreux constructeurs, fournisseurs de systèmes, fédérations et prescripteurs. Lors de cet événement, les premières entreprises ont reçu leur certificat, faisant de la durabilité non seulement une ambition, mais aussi un **engagement concret, reconnu et validé de manière indépendante**.

Cette certification combine un haut niveau de qualité technique avec des critères environnementaux et sociaux, et évalue la menuiserie sur l'ensemble de son cycle de vie au moyen d'un système de points transparent. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la [vidéo](#) ou le [site web](#) dédié à cette certification.



Par ailleurs, la **réglementation** reste un moteur essentiel dans le secteur. Le marquage CE pour les **portes coupe-feu et les portes de secours** est obligatoire depuis de nombreuses années pour les constructeurs. Dans ce cadre, le FPC (Factory Production Control / Contrôle de Production en Usine) du constructeur doit être vérifié par un organisme notifié (comme par exemple BCCA). L'année écoulée, de plus en plus d'entreprises se

sont mises en conformité avec ces obligations, témoignant d'une maturité croissante et d'une attention accrue portée à la conformité et à la qualité. Cette tendance devrait se poursuivre en 2026, et BCCA jouera un rôle actif pour continuer à informer le secteur.

Nous constatons également une nette augmentation du nombre d'ATG délivrés pour l'extrusion de **coupures thermiques dans les profilés de menuiserie aluminium**. L'ATG(H) constitue dans ce domaine un **label de qualité reconnu à l'international**. Cette hausse confirme l'importance et la valorisation, sur le marché, d'une approche fondée sur la performance, la qualité et un soutien technique solide.

À court et moyen terme, la **durabilité** s'intégrera de manière toujours plus structurelle dans les **processus de certification et d'agrément** de notre secteur. Dans un contexte de réglementation européenne en évolution constante et d'attentes croissantes du marché, BCCA continue — en concertation avec le secteur — de construire un **cadre de qualité fiable et tourné vers l'avenir**.



LE SECTEUR DES ETICS (EXTERNAL THERMAL INSULATION COMPOSITE SYSTEM)

Les systèmes ETICS, combinaison essentielle entre performance énergétique, qualité et fiabilité.

Aujourd'hui, ils sont non seulement largement utilisés, mais ils ont également un impact significatif sur la consommation énergétique des bâtiments. Associés à l'isolation du toit et à des menuiseries performantes, les ETICS constituent le cœur d'une stratégie de rénovation bien pensée.

L'ETICS est une **solution polyvalente et tournée vers l'avenir pour la rénovation énergétique des immeubles d'appartements**. En optant pour un système fermé avec ATG, une installation correcte dans les règles de l'art et un entrepreneur formé (à l'avenir certifié par BCCA), les (co)propriétaires peuvent compter sur un investissement durable à forte valeur ajoutée.

Il existe en fait 3 façons d'isoler un bâtiment existant :

1. Isolation par l'extérieur (comme ETICS)
2. Isolation à l'intérieur
3. Isolation des murs creux (s'il y a un creux)

En Belgique, l'utilisation d'un ETICS fermé avec un **ATG (agrément technique)** est fortement recommandée. Un système fermé signifie que tous les composants ont été testés et approuvés dans leur ensemble, et qu'ils sont tous fournis par le titulaire de l'ATG ou son distributeur belge. Cela garantit **la compatibilité, la durabilité et la fiabilité**. Tous les systèmes disposant d'un ATG peuvent être consultés sur le site web de l'[UBAtc](#).

En outre, un ETICS performant nécessite une installation correcte. Afin de renforcer encore la qualité de la mise en œuvre, **BCCA développe actuellement une certification volontaire des processus pour les entrepreneurs qui installent des ETICS**. Cette certification porte sur la compétence du personnel, l'assurance qualité interne et le respect des directives d'exécution.

ENGAGEZ-VOUS POUR UN AVENIR DURABLE AVEC DES PRODUITS CERTIFIÉS

Faites la différence avec une certification qui témoigne de votre engagement pour la qualité, l'environnement et le bien-être social.





LE SECTEUR DES TUYAUTERIES EN PLASTIQUE

Dans le secteur des systèmes de conduites en matières plastiques, aucune évolution majeure n'a été observée en 2025, à l'exception de l'élaboration du PTV 1011 pour les conduites d'évacuation en PVC multicouches comportant une couche intermédiaire contenant du recyclat.

Cette initiative répond à l'évolution de la réglementation (Vlarem), qui imposera dans les futurs marchés publics un **pourcentage minimal de matières recyclées** pour ce type de conduites.



À la suite d'une collaboration constructive entre les différents acteurs du secteur, les exigences techniques ont été définies dans le PTV 1011, basé sur la norme **NBN EN 13476-2** (tubes multicouches à parois intérieure et extérieure lisses). Sur le plan technique, les mêmes exigences que pour les conduites d'évacuation classiques en PVC plein ont été reprises. Un **premier certificat a été délivré en 2026**.

Par ailleurs, les **annexes techniques du Règlement d'Application BENOR** ont été mises en conformité avec les évolutions des normes européennes. Ainsi, le secteur est passé de la norme **NBN T42-116** à la nouvelle version de **NBN EN 12201** (systèmes de conduites sous pression en PE) concernant le **PE 100-RC**.

Pour les **systèmes de conduites en PRV**, un groupe de travail a été lancé afin d'élaborer des prescriptions techniques permettant également de certifier sous BENOR les cunettes et les éléments en plusieurs parties (sur la circonférence),

notamment dans le cadre de la rénovation des réseaux d'égouttage.

Dans le domaine des **systèmes de conduites sanitaires sous ATG**, il apparaît clairement que les fabricants recherchent activement des matériaux alternatifs afin de continuer à répondre aux évolutions du marché et aux exigences européennes en matière d'eau potable.

Le **1er janvier 2025**, la certification des entrepreneurs actifs dans la **rénovation des égouts** est devenue d'application via le **Cahier des charges type 250** en Flandre, après l'approbation des règles techniques et des règles de certification fin 2024.

Au cours du second semestre 2025, les premiers certificats ont été délivrés, et les premiers chantiers ont été suivis via un **système digital** offrant une transparence complète sur les informations liées aux chantiers sous certification. Le maître d'ouvrage, l'entrepreneur certifié et le bureau d'études ont accès aux données pertinentes, sur la base desquelles BCCA effectue des contrôles ponctuels sur site.

On s'attend à ce que ce secteur **poursuive sa croissance en 2026**, compte tenu des défis importants liés à la rénovation du réseau d'égouttage.



LE SECTEUR DE L'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR ET DE LA VENTILATION

ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

En tant qu'organisateur du **cadre de qualité pour les tests d'étanchéité à l'air**, BCCA suit attentivement les évolutions internationales grâce à son appartenance au **TAAC (TightVent Airtightness Associations Committee)** et en tant que **Gold Partner de TightVent**, une initiative de l'**Air Infiltration and Ventilation Centre (AIVC)**.

Ces connexions permettent de suivre de près la révision de la **norme internationale ISO 9972**, qui encadre la réalisation des tests d'étanchéité à l'air des bâtiments.

Grâce à ce cadre de qualité, nous disposons d'une grande expérience de terrain. Les résultats de mesures recueillis lors des examens pratiques ont été utilisés dans un **article scientifique sur la répétabilité, la reproductibilité et la quantification de l'incertitude de mesure**. Cet article a été présenté lors de la **45e conférence conjointe AIVC – ASHRAE IEQ** à Montréal en septembre 2025 et a depuis été publié dans le **Rehva Journal**.

VENTILATION ET QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

BCCA possède plus de **10 ans d'expérience** dans l'amélioration de la ventilation des bâtiments, tant en matière d'évaluation des produits que de montée en compétence des rapporteurs ventilation.

BCCA agit comme organisme neutre de contrôle pour l'évaluation :

- des ouvertures d'alimentation (OAR),
- des unités de ventilation,
- et des systèmes de ventilation à la demande, qui sont reconnus dans le cadre de la réglementation PEB.

Les produits et systèmes jugés conformes sont repris dans la base de données des produits reconnus PEB (www.epbd.be).

La ventilation n'est pas une fin en soi : elle sert à garantir la **qualité de l'air intérieur**, un élément essentiel d'un environnement intérieur sain. La réglementation européenne y accorde désormais une attention particulière, notamment avec la publication de la **directive EPBD révisée en mai 2024**.

Concrètement, BCCA a partagé son expertise en **inspection de systèmes de ventilation** et en suivi de la **qualité de l'air intérieur** dans plusieurs **webinaires organisés par l'AIVC**.

Au niveau régional, la **qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics**, et plus particulièrement dans les maisons de repos, est également une priorité. En collaboration avec la **KU Leuven** et en concertation étroite avec le secteur, BCCA a actualisé le **manuel de qualité ventilation en maisons de repos** pour le «Department zorg».

Ces travaux illustrent que l'expertise de BCCA en matière d'amélioration de la qualité peut aussi être mobilisée dans des **initiatives de soutien aux politiques publiques**, en complémentarité avec les partenaires spécialisés dans la recherche fondamentale.





LE SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Plus que jamais, les énergies renouvelables jouent un rôle crucial dans notre société. Dans un contexte marqué par l'électrification croissante et la volonté de réduire la dépendance aux combustibles fossiles, la réglementation se renforce et les trajectoires vers 2050 deviennent plus claires.

Les installations d'énergie renouvelable — panneaux photovoltaïques, chauffe-eau solaires, pompes à chaleur — et leur interaction avec les batteries, ballons tampons et la mobilité électrique, doivent être déployées à grande échelle. Ce domaine prend dès lors une importance croissante au sein de BCCA.

Via RESCert, un consortium BCCA – BPAC, nous contribuons à la certification des installateurs de systèmes énergétiques renouvelables de petite taille, mandatée par les trois Régions.

BCCA y est l'opérateur de certification et le premier point de contact pour les installateurs souhaitant obtenir un certificat. RESCert est une référence dans le secteur, comme en témoignent



les **575 nouveaux certificats délivrés en 2025**, ainsi que l'obligation instaurée en Wallonie : depuis le **1er juin 2025**, toute entreprise plaçant ou concevant une installation PV doit compter dans son personnel **au moins une personne certifiée RESCert**.

En 2025, un **conseil d'avis dédié** au secteur des énergies renouvelables a été créé : la **Commission Quest**, marquant l'intégration complète de l'asbl Quest dans BCCA. Ce forum a déjà permis deux demi-journées d'échanges riches autour de la **garantie de qualité dans les installations d'énergie renouvelable**.

BCCA a également contribué à la **traduction des lignes directrices européennes "Skillsafe"**, relatives à la manipulation sûre de pompes à chaleur utilisant des réfrigérants plus inflammables.

DES BÂTIMENTS PLUS INTELLIGENTS

Les bâtiments intègrent de plus en plus de techniques et de capteurs afin d'optimiser la consommation énergétique sans compromettre le confort (lumière, air, acoustique).

Pour répondre aux exigences accrues tout en réduisant la consommation, les bâtiments deviennent « intelligents » via des **Energy Management Systems (EMS) ou Building Automation Control Systems (BACS)**.

Ces systèmes combinent les données de multiples capteurs (dont le prix dynamique de l'électricité) pour piloter les installations de manière optimale.

Depuis 2025, BCCA participe à la **commission Smart Buildings de Buildwise** et a obtenu la certification permettant de réaliser la **Smart Readiness Indicator (SRI)** des bâtiments.



LE SECTEUR DES INSPECTIONS DU BÂTIMENT

Une **analyse standardisée de l'état** constitue une réelle valeur ajoutée pour établir un **plan d'entretien pluriannuel (PEP/MJOP)**.

Ces analyses sont réalisées par des inspecteurs bâtiments suivant la norme **NEN 2767**, pour le compte de gestionnaires d'immeubles, copropriétés, syndicats, villes, communes, le VEB, le Facilitair Bedrijf, etc.

Les inspecteurs peuvent obtenir une **certification BCCA** et délivrer, à chaque inspection enregistrée, une **déclaration de conformité**, attestant qu'ils respectent la norme et le schéma de certification. Les premiers certificats ont été délivrés en **2018**.

Depuis 2025, BCCA développe ce schéma en collaboration avec **IFMA**, responsable des formations et examens.

En 2025, **141 déclarations de conformité** ont été délivrées par **26 inspecteurs actifs**.

L'intérêt pour ces inspecteurs certifiés a déjà été confirmé en 2024 via le projet **Condoreno** et la présentation du schéma lors du **Salon de la Copropriété**.

Compte tenu des importants besoins de rénovation énergétique dans les immeubles d'habitation collective, une évaluation objective de l'état du bâtiment aide les copropriétés à prendre les bonnes décisions.

En 2025, plusieurs ateliers ont permis d'identifier les besoins spécifiques du secteur, et BCCA développe désormais une **extension du schéma**, basée sur la méthodologie **BOEI**, adaptée au contexte belge des immeubles d'appartements.



2.2 ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS

ENERGIE CONGRES

En mars de l'année dernière, BCCA était partenaire de l'Energie congres pour sa 16ème édition dont le thème était **"La course à la rénovation d'ici 2030"**.

Nous avons mis en avant la certification des inspecteurs en bâtiment pour effectuer des mesures d'état des bâtiments selon la NEN2767.



Le salon est organisé chaque année par Embuild Vlaanderen et nous serons bien évidemment au rendez-vous en 2026 !

VILLAGE QUALITÉ

En 2025, BCCA a répondu présent à l'initiative du Village Qualité, aux côtés des autres organismes belges de certification volontaire : COPRO, Procertus et ANPI, avec le soutien des marques de certification volontaire ATG et BENOR.

Au mois d'avril, nous étions présents au Salon des Mandataires – Municipalia, qui s'est tenu les 17 et 18 avril au WEX de Marche-en-Famenne. Cet événement a été l'occasion de présenter la plateforme Q2B, le mécanisme et les avantages de la certification selon l'Echelle de performance CO₂, ainsi que deux manières possibles de soutenir l'innovation ; soit au travers d'une IIDI (Idée Innovation de l'UBAtc), solution retenue pour les systèmes de protection contre les inondations et première étape vers un ATG ; soit au travers d'une

Attestation d'innovation, premier pas vers une future certification. Les questions et échanges ont également été nombreux lors du drink organisé sur le stand en toute décontraction. La visibilité du Village Qualité s'en trouve certainement renforcée auprès des décideurs publics et des acteurs locaux.

Le 16 octobre, le même stand « Village Qualité » était présent lors de la **45e édition du Concrete Day**, organisée par le **Groupe Belge du Béton (GBB)** à Louvain. Cette présence nous a permis d'aller à la rencontre des professionnels du béton et de mettre en avant l'importance d'un cadre de qualité cohérent dans le secteur de la construction.



LANCEMENT RÉUSSI DE MENUISERIE DURABLE V2.0 !

Une nouvelle étape vers des projets de construction durables

Le 27 mars 2025, la nouvelle version de la certification produit Menuiserie Durable v2.0 a été officiellement lancée lors d'un grand événement à Diegem. Plus de 120 professionnels du secteur de la construction étaient présents pour découvrir ce label renouvelé.

Les premiers certifiés : constructeurs, entreprises et fournisseurs ont reçu leur certificat des mains d'Olivier Delbrouck, Directeur Général de BCCA. Avec le lancement de Menuiserie Durable v2.0, une base solide est posée pour l'avenir du secteur de la construction.



ENGAGEZ-VOUS POUR UN AVENIR DURABLE AVEC DES PRODUITS CERTIFIÉS



SALON DE LA CO-PROPRIÉTÉ: ETICS

Le **20 novembre**, BCCA a participé au **Salon de la Copropriété**, un rendez-vous incontournable pour les professionnels de la gestion immobilière et de la rénovation des bâtiments.

Notre stand, animé par deux de nos ingénieurs sur le sujet des ETICS, a attiré un grand nombre de visiteurs tout au long de la journée, témoignant de l'intérêt croissant pour les solutions de rénovation certifiées et la qualité de l'enveloppe du bâtiment.

BCCA a également contribué au programme de conférences avec **deux interventions consacrées aux systèmes de façade ETICS**, présentés comme une solution durable et performante pour améliorer l'efficacité énergétique des copropriétés.

Ces présentations ont mis en avant :

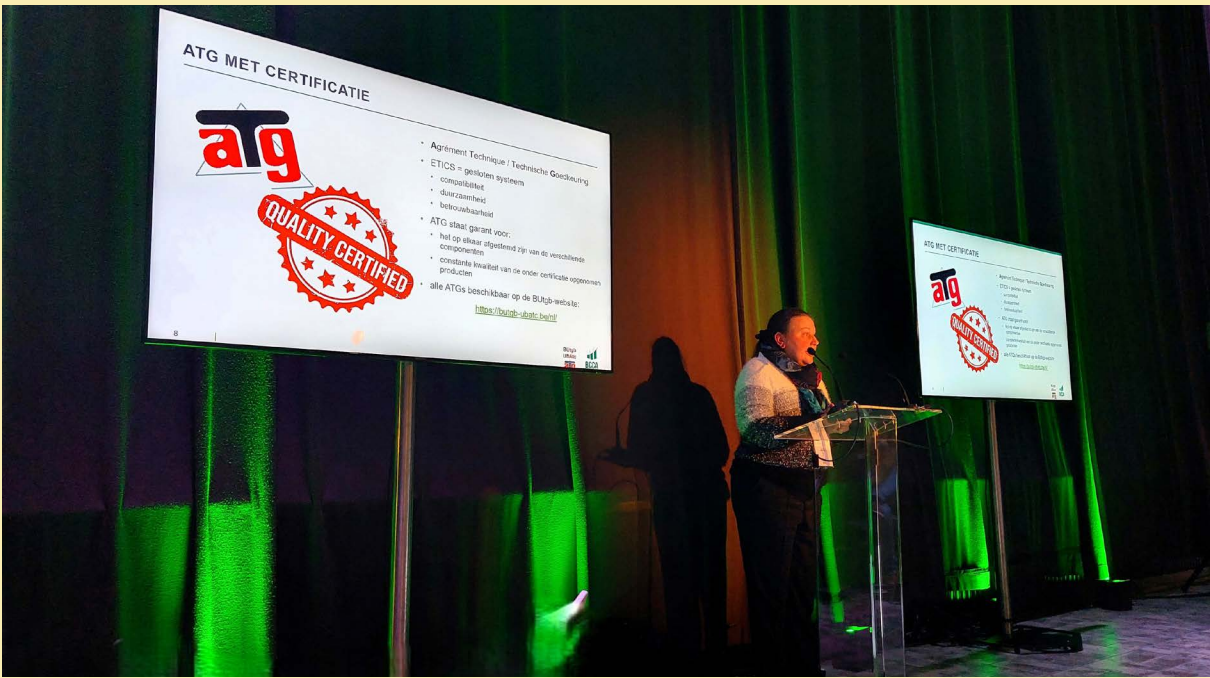
- la combinaison essentielle entre **performance énergétique, qualité et fiabilité**,
- le **rôle déterminant de la certification** et de l'accompagnement par les syndicats pour garantir la réussite des projets d'isolation.

La journée a été marquée par de nombreux échanges constructifs avec les participants, confirmant la place centrale de la qualité et de la conformité dans les projets de rénovation en



copropriété.

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous aux acteurs du secteur pour la prochaine édition en **2026**.



Face aux évolutions et défis majeurs que connaît le secteur de la construction, la mission de BCCA se trouve encore renforcée

DONNER CONFIANCE DANS LA QUALITÉ,
DANS SON ACCEPTATION LA PLUS LARGE

SOUTENIR L'INNOVATION

GÉRER LE RISQUE – SOLUTION ADAPTÉE
À L'USAGE ("FIT FOR PURPOSE")

3.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

3.2 BCCA EN QUELQUES CHIFFRES



28
SECTEURS

11
SYSTÈMES

PRÉSENCE MONDIALE SUR LE TERRAIN

ACTIF DANS
52
PAYS

MEMBRE D'UN RÉSEAU NATIONAL
ET INTERNATIONAL

12
ORGANISMES



GESTION DE PLUS DE

8.800

CERTIFICATS,
ATTESTATIONS ET LABELS

219

SCHÉMAS DE
CERTIFICATION
DIFFÉRENTS

512

NOUVEAUX CERTIFICATS
PUBLIÉS SUR BCCA.BE

10.000

ACTIONS DE
CONTRÔLE
PAR AN

6.000

PRÉLÈVEMENTS
D'ÉCHANTILLONS
PAR AN

135

EXPERTS



RÉSEAU DE PARTENAIRES

10

CENTRES
DE FORMATION
ET D'EXAMEN

50

LABORATOIRES

10

ORGANISMES
D'INSPECTION
ET D'ÉVALUATION

62

JOURS DE
FORMATIONS

233

PARTICIPANTS



ACTIVITÉS LIÉES
À LA DURABILITÉ

15,28 Mio €

CHIFFRE D'AFFAIRES 2025

30%

3.2 ACTIVITÉS DE CERTIFICATION ET D'ATTESTATION - RÉSULTATS 2025

3.2.1 PRINCIPAUX SERVICES & PLUS-VALUE

BCCA se positionne comme un **facilitateur**, offrant des services de certification et d'attestation pour **soutenir l'innovation, garantir la qualité des matériaux et techniques de construction et répondre aux exigences de durabilité**. La mission de BCCA est claire : développer davantage une plateforme de services intégrés qui unit technique, réglementation et gestion de données. Ces services sont en constante évolution de façon à répondre aux demandes du secteur.

En Belgique, seul le marquage CE est obligatoire, les autres certifications sont le résultat de démarches volontaires de la part des entreprises. La démarche qui atteste de la validation de la qualité, de la maîtrise des risques et des exigences en terme de durabilité par une tierce partie indépendante représente une réelle création de valeur pour les bénéficiaires.



LES AVANTAGES PRINCIPAUX DE LA CERTIFICATION VOLONTAIRE SONT :

- La **transparence** et le **renforcement de la crédibilité et de la réputation de l'entreprise** auprès de ses clients, partenaires et investisseurs ;
- L'**amélioration des performances internes** au travers du processus d'amélioration continue donnant à la direction une vision claire sur la maîtrise des risques et la conformité des produits et/ou processus ;
- Un **accès facilité à de nouveaux marchés**, notamment aux marchés publics pour lesquels certains labels sont prescrits, sans devoir démontrer à chaque fois la valeur et les performances des produits ;
- L'**augmentation de la valeur réelle** et de la valeur perçue des produits ou services concernés, entraînant un intérêt accru pour des produits/services dont la fiabilité a été validée ;
- Une **différenciation concurrentielle** en apportant des garanties supplémentaires en matière de qualité, sécurité ou durabilité ;
- Et enfin un **support renforcé à l'innovation** au travers de la validation de la qualité et de la maîtrise des risques au stade le plus précoce du développement de nouveaux produits, services ou systèmes constructifs.

Les principaux services proposés en 2025 par BCCA étaient les suivants :

1. CERTIFICATION DE PRODUITS

CERTIFICATION ATG



Avis favorable sur l'aptitude à l'emploi de produits et systèmes constructifs, incluant le suivi de la production, de la mise en œuvre et l'éventuelle qualification des utilisateurs (personnes et entreprises). **Certification particulièrement adaptée aux innovations.**

Afin de répondre aux demandes concrètes des acteurs du secteur et des autorités sur les sujets de durabilité et de circularité, l'ATG avec certification propose désormais aux fabricants intéressés de tenir compte de la présence d'un **pourcentage de contenu recyclé et renouvelable** dans les matériaux de construction mais également des critères de **démontabilité** des matériaux et systèmes concernés.

NOUVEAU



IIDI

« L'Idée Innovation » est un véritable soutien à l'**introduction rapide sur le marché de matériaux innovants** grâce à une confirmation de l'aptitude à l'emploi pour les performances les plus pertinentes du matériau ou du système concerné. L'**IIDI** représente une première étape vers une certification ATG.

L'**attestation** qui stimule l'innovation dans le secteur de la construction



CERTIFICATION BENOR



Vise à certifier la conformité d'un produit, procédé ou service à un document standard ou normatif dans le contexte belge. Principalement utilisée par les **prescripteurs publics**.

MARQUAGE CE



Garantit la libre circulation des produits de construction au sein du marché unique européen où ce marquage est **obligatoire**.

KEYMARK



marque volontaire de conformité à une norme européenne, concernant principalement les produits d'isolation.

EUCEB



Vise à certifier que les fibres de laine minérale fabriquées ont une composition chimique telle que la classification comme cancérigène ne s'applique pas.

Le certificat EUCEB représente une déclaration volontaire qui stipule que les fibres de laine minérale disposent d'une composition chimique reprise dans les séries de fibres de référence exemptées de risque qui ont fait l'objet de tests suivant les protocoles européens et conformément aux dispositions de la note Q du règlement (EC) n° 1272/2008.

MENUISERIE DURABLE



Certification combinant qualité et aspects environnementaux et sociaux pour les menuiseries extérieures.

2. ATTESTATION/ ATTESTATION D'INNOVATION

NOUVEAU

Service dans le cadre de l'accompagnement des **projets**, dès les premiers stades de leur développement. Cet accompagnement se traduit notamment par la définition d'un cadre **normatif pertinent** pour le produit/système concerné, ou par la rédaction d'une **attestation** visant à établir l'**aptitude à l'emploi** d'un produit/système **pour une application donnée** sur un chantier bien précis.

L'attestation peut constituer également le premier pas vers une future certification produit/système.

3. CERTIFICATION DES PROCESSUS ET SERVICES

NOUVEAU

Fin 2025 nous finalisons les exigences techniques et les règles de certification relatives à la certification de processus pour le traitement de l'**humidité ascensionnelle** dans la maçonnerie.

Ce travail a été mené en collaboration avec de nombreuses parties prenantes du secteur, et un webinaire informatif ainsi que les premières formations (en collaboration avec Buildwise) ont été réalisés début 2026.



CERTIFICATION DE MISE EN ŒUVRE MY BCCA

Cette certification concernait en 2025, les travaux de réparation du béton, la rénovation des systèmes d'égouttage et la pose de pieux de fondations

CADRES DE QUALITÉ



Axés sur la ventilation, l'étanchéité à l'air et la post-isolation des murs creux en vue d'améliorer la performance thermique et la qualité de l'air intérieur des bâtiments.

CERTIFICATION DES VALEURS THERMIQUES

Soit le processus de calcul est certifié, soit le résultat de calculs est certifié ou le calcul lui-même est réalisé par BCCA.

4. CERTIFICATION DES PERSONNES

Reconnaissance des compétences des personnes, notamment pour les installateurs de systèmes d'isolation, les peintres & les soudeurs industriels et les inspecteurs en bâtiment.



Egalement partenaire au sein de l'association **RESCert**, schéma de certification mis en place par les trois régions du pays pour les installations d'énergies renouvelables, BCCA contrôle que les personnes respectent bien les conditions du certificat et publie celles-ci sur son site internet afin de leur apporter de la visibilité.

5. CERTIFICATION DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT



ISO 9001 : Systèmes de management de la qualité.

ISO 14001 : Systèmes de management environnemental.

ISO 45001 : Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail.



VCA : Sécurité, santé et bien-être au travail.



Achilles : Systèmes d'assainissement des sols.



Échelle de performance CO₂ : Certification pour la réduction des émissions de CO₂.

6. FORMATION



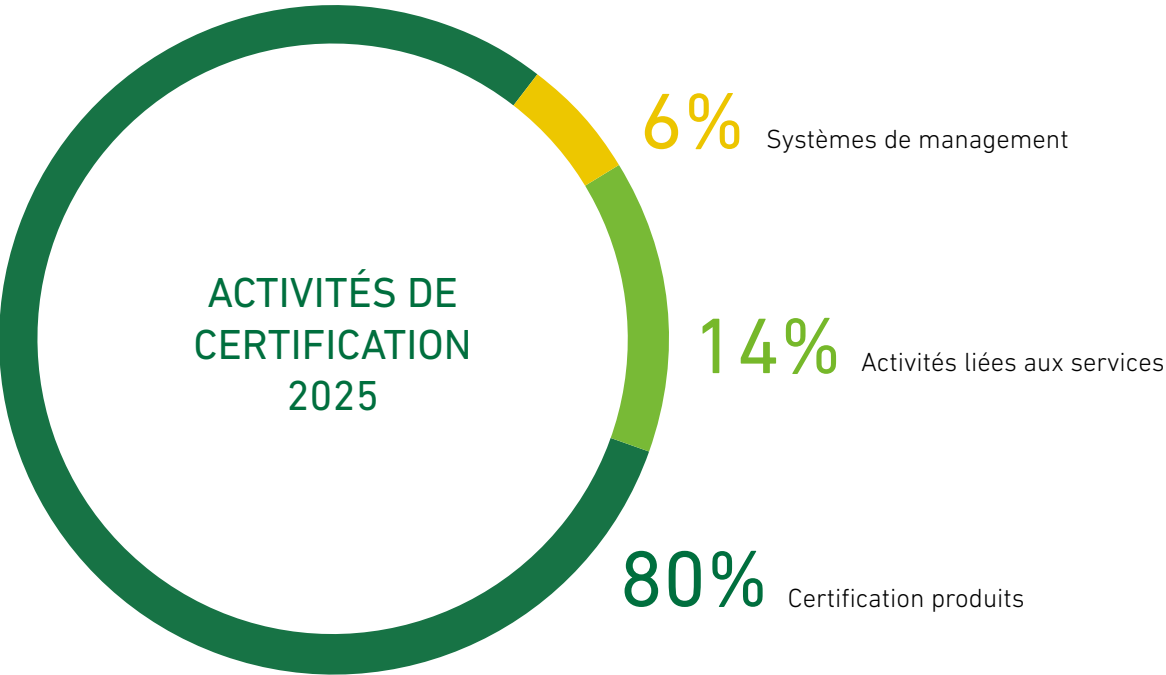
BCCA ACADEMY : Offre de formations techniques, environnementales et normatives dans le cadre de certifications déjà existantes (cadres de qualité par exemple) mais également hors certifications spécifiques.

Ce service a pour but de répondre aux besoins en formation et information continue du personnel des sociétés actives dans la construction. Ces besoins ont littéralement explosé représentant un enjeu de taille pour former à temps et en heure le personnel concerné.

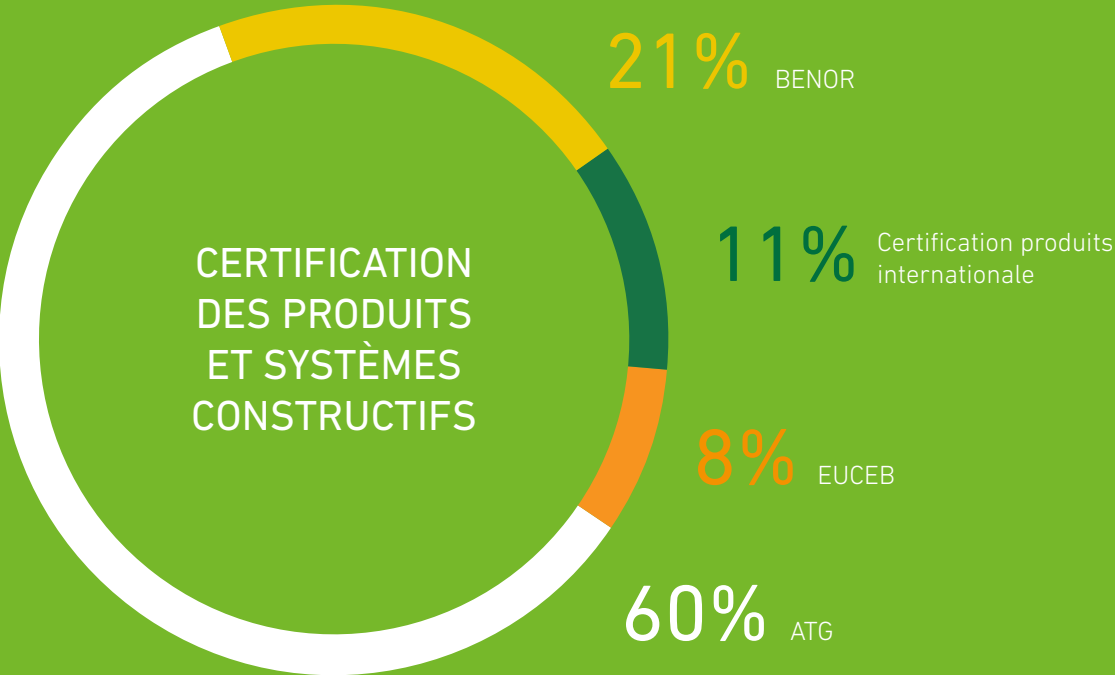
BCCA est reconnu comme organisme de formation par **VEKA** (Flandres) pour la formation continue destinée aux rapporteurs PEB pour les cours pertinents qu'ils doivent suivre.

BCCA est également reconnu comme organisme de formation par **Vlaio** (Flandres) pour le **portefeuille PME** avec le numéro d'agrément DV.0248435.

3.2.2 RÉSULTATS 2025

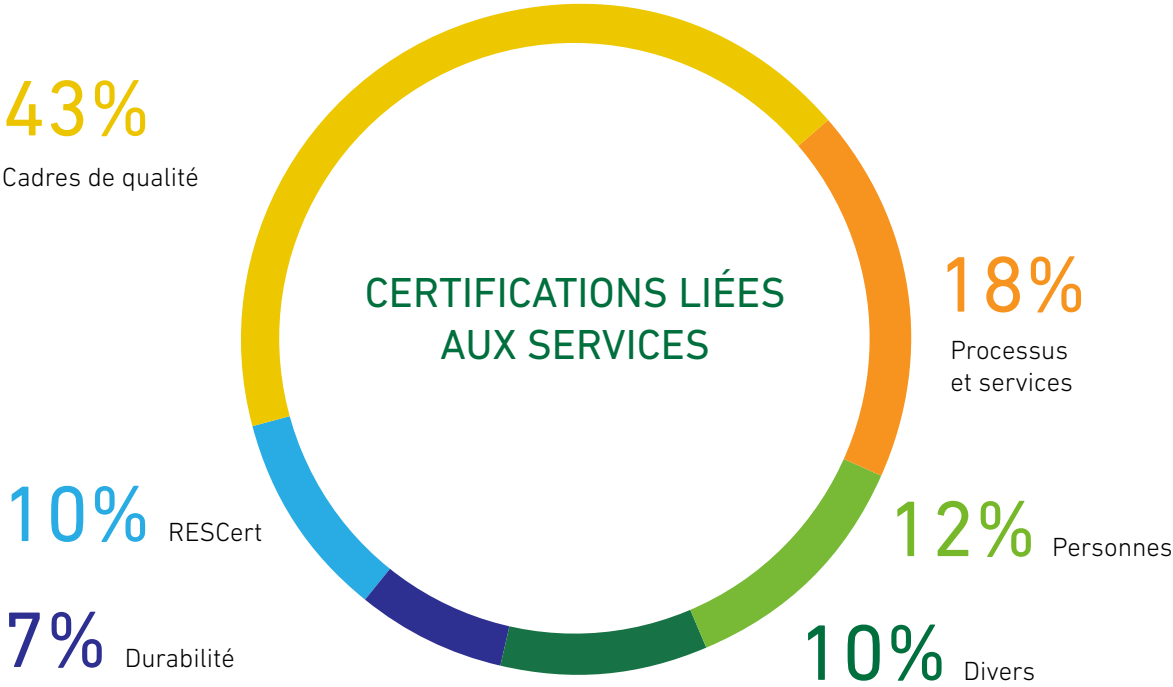


Le recours à la **certification volontaire** pour les produits et systèmes constructifs représente toujours la grande majorité des demandes de certification dans le secteur de la construction. Ceci traduit non seulement le besoin de confirmation de la qualité et de la conformité des produits ; le besoin de se distinguer de la concurrence et celui de mettre sur le marché un nombre accru d'innovations.



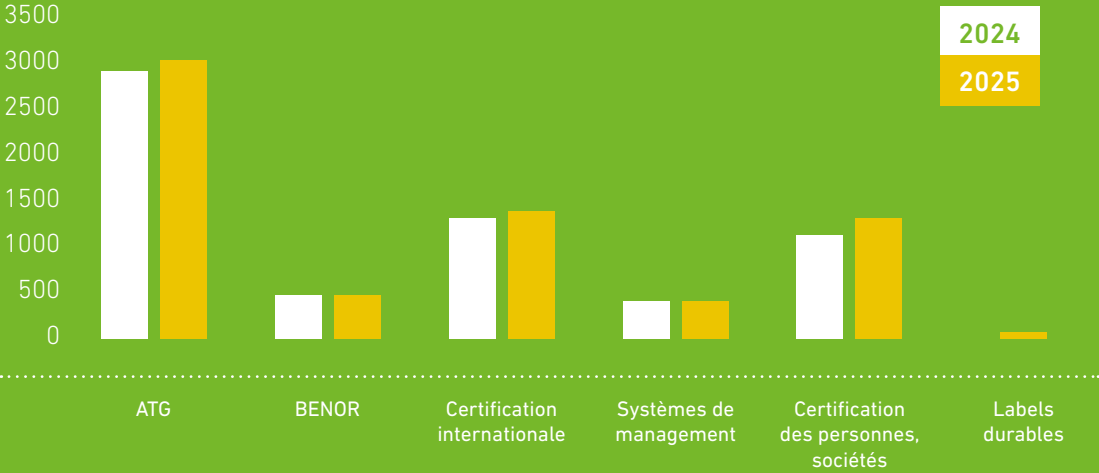
La **certification ATG** et la **marque BENOR**, représentent ensemble 81% de l'activité principale de BCCA et répondent aux besoins d'un grand nombre de secteurs. Le poids de chaque type de certification produits reste relativement stable dans l'activité de BCCA même si les demandes de certification ATG continuent de progresser suite à un nombre croissant d'innovations produits/systèmes conçus afin de mieux répondre aux nouvelles exigences techniques, environnementales et de durabilité.

3.2.2 RÉSULTATS 2025



Les 14% que représente l'activité de certification liée aux services sont majoritairement liés aux cadres de qualité. La certification des compétences des personnes est en progression de même que les certifications liées à la durabilité telle que Menuiserie Durable. Les demandes d'attestation, d'inspection et de support aux innovations, tremplins vers une éventuelle future certification sont également en progression.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE CERTIFICATION (EN NOMBRE)



Le besoin de reconnaissance de la haute qualité technique mais également de plus en plus, de la qualité environnementale des produits s'accompagne de demandes de validation de l'aptitude à l'emploi des produits et systèmes constructifs, notamment dans le chef des concepteurs et prescripteurs. Cela se concrétise par une demande toujours accrue de certifications ATG. Pour la première année, la certification selon des labels durables comme **Menuiserie Durable** fait son apparition dans le tableau avec les 47 premiers certificats délivrés. Les demandes de validation et de reconnaissance des compétences des personnes, notamment dans le secteur des énergies renouvelables ou pour la mesure d'état des bâtiments sont toujours en progression. Les différents services proposés illustrent la capacité de BCCA à innover en intégrant de nouveaux critères d'évaluation ou de nouvelles contraintes afin de répondre à des demandes toujours plus variées.

4.

NOTRE ORGANISATION

4.1 STRUCTURE DU MANAGEMENT

L' **Assemblée Générale** s'est tenue le 5 juin 2025.

Une **Assemblée Générale Extraordinaire** s'est tenue le 27 novembre 2025, au cours de laquelle la modification des statuts de l'asbl BCCA a été approuvée. Cette modification comprend, à l'Article 2 (siège), le transfert du siège social vers la Région flamande, ainsi qu'une adaptation de l'Article 5 (catégories de membres), dans laquelle les noms des membres individuels sont supprimés afin d'éviter de devoir modifier les statuts à chaque changement dans la composition des membres.

Le **Conseil d'Administration** s'est réuni les 15 mai et 27 novembre 2025.

Le **Comité de Direction** s'est réuni 37 fois en 2025. Le fonctionnement du Comité de Direction est décrit dans le règlement interne. Ainsi, le Comité de Direction suit, par délégation du Conseil d'Administration, de manière proactive la mise en œuvre de la stratégie et le fonctionnement opérationnel de BCCA, et en fait rapport. En 2025, l'accent a été mis sur la mise en œuvre de la **stratégie 2025-2027** avec le lancement du plan de **transformation** de l'organisation.

Le **Comité Général de Gestion de la Certification (ABC)** fonctionne par délégation du Comité de Direction et lui rend compte. Sa mission comprend la gestion générale des règles de certification et la validation des concepts de certification, les activités de certification ainsi que les décisions de certification.
Le **Comité Général de Gestion de l'Agrément (ABG)** se concentre sur le fonctionnement de SECO-BUILDWISE en tant qu'opérateur d'agrément pour l'UBAtc.
L'ABC s'est réuni 16 fois en 2025, l'ABG s'est réuni 10 fois en 2024.

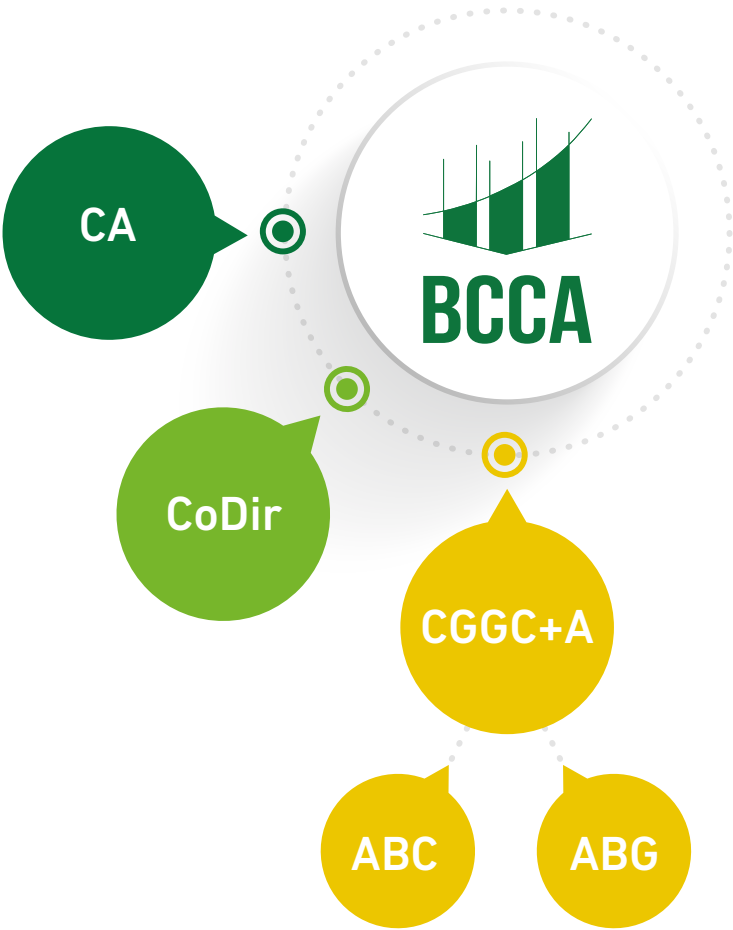
Au cours de l'année 2025, une attention particulière a été accordée à l'accréditation, au suivi des plans d'action, à la qualification des collaborateurs, au développement de nouveaux schémas de certification, à la mise en œuvre de nouveaux templates, règlements et procédures internes, aux adaptations des Conditions Générales de BCCA asbl, avec l'intégration des clauses relatives à la responsabilité extracontractuelle, au traitement des plaintes, à la mise en œuvre de nouveaux outils digitaux, aux relations avec les autorités et aux partenariats, au nouveau CPR, ainsi qu'à la dynamisation de l'UBAtc, avec un focus sur la réduction des délais d'obtention d'un ATG.

MEMBRES			
	SECO Belgium sa	membre effectif, catégorie A	
	Buildwise asbl	membre effectif, catégorie B1	
	Embuild asbl	membre effectif, catégorie B2	
	Steven Beckers	membre effectif, catégorie B2	
	Frank Louwers	membre effectif, catégorie B2	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	Fonction	Organisation	Nom
	Président	SECO	BH Group SA, avec représentant permanent B. Heiderscheidt
	Administrateur-Délégué	SECO	O. Delbrouck
	Administrateur	BUILDWISE	O. Vandooren
	Administrateur	SECO	FFLOW CommV, avec représentant permanent F. Foncke
COMITÉ DE DIRECTION	Fonction	Organisation	Nom
	Directeur Général	SECO	O. Delbrouck
	Directeur Technique	SECO	F. De Meyer
	Directrice Innovation & Communication	SECO	C. Hiernaux
	Directeur Opérationnel	SECO	J. Van de Velde
	Head of Quality Management	SECO	J-F. Labrouche
	Business Controller	SECO	S. della Faille

4.2 PLATEFORME CONSULTATIVE

BCCA joue un rôle central de **facilitateur** dans l'organisation de la concertation entre les parties prenantes. Celles-ci se reposent en effet sur BCCA pour la mise en place des conseils d'avis et des commissions techniques sectorielles pertinentes qui permettront de fixer les règles pour la certification, de réfléchir à la gestion de la qualité, aux règles d'évaluation, à la gestion préventive des risques, à la normalisation et à tout aspect à traiter en matière de qualité.

Les structures opérationnelles en 2025 sont les suivantes :



COMITÉ GÉNÉRAL DE GESTION DE LA CERTIFICATION

*L'**ABC** est composé des membres suivants :*

le Directeur Général, le Directeur Technique, le Responsable de la Gestion de la Qualité, complété par des experts selon les points mis à l'agenda pour discussion.

COMITÉ GÉNÉRAL DE GESTION DE L'AGRÉMENT

*L'**ABG** est composé des membres suivants :*

le Directeur Général, le Directeur Technique, la Directrice Innovation & Communication, le Responsable de la Gestion de la Qualité et des représentants de l'opérateur d'agrément Buildwise, éventuellement complétés par des experts en fonction des thèmes à traiter.



4.3 ACCRÉDITATION ET NOTIFICATION

BCCA exécute, là où l'accréditation est possible et a été octroyée, ses activités sous **accréditation BELAC** (L'Organisme belge d'Accréditation). L'accréditation confirme la fiabilité et l'impartialité des activités de BCCA. L'accréditation BELAC signifie que nos services répondent aux normes internationales (ISO/IEC 17065, 17021-1, 17024, 17020 et 17025) et sont reconnus en tant que tels.

BCCA est **notifié** en tant qu'**organisme de certification pour le Règlement européen sur les produits de construction** (CPR – Construction Products Regulation). Ceci signifie que le SPF Économie l'a notifié en tant qu'organisme de certification auprès de la Commission européenne, ce qui permet aux fabricants de pouvoir recourir à nos services en vue de répondre aux obligations auxquelles ils sont tenus vis-à-vis de la législation européenne sur les produits de construction.

SYSTEMES DE MANAGEMENT	PRODUITS, PROCESSUS ET SERVICES	PERSONNES	RÉALISATION D'INSPECTIONS	TESTS
selon ISO 17021-1  021 QMS  021 EMS	selon ISO 17065  021 PROD	selon ISO 17024  021 PERS	selon ISO 17020  021 INSP	selon ISO 17025  021 TEST
ISO 9001 ISO 14001 ISO 45001 VCA Achilles Echelle de performance CO₂	 LA QUALITÉ EN CONFIANCE   Certification de valeurs U	Peintres et soudeurs professionnels	Divers schémas	Calcul de valeur de la conductivité thermique pour menuiseries extérieures

Ensemble, soutenons la **CONFIANCE**, la **QUALITÉ** et l'**INNOVATION**
dans le secteur de la construction.



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL

HERMESLAAN 9 - 1831 DIEGEM
T+32 (0)2 238 24 11 • MAIL@BCCA.BE • WWW.BCCA.BE

Editeur responsable : Olivier Delbrouck, Hermeslaan 9 - 1831 Diegem